



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 216/20/MEDD/SG

RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN GESTION D'AIRES MARINES PROTEGEES/LMMA

Le Gouvernement de la République de Madagascar à travers le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et du WWF, a reçu un crédit du FEM pour contribuer au projet **GEF 6- MPA : Elargir et Consolider le Réseau des Aires Marines Protégées de Madagascar.**

FONCTION PRINCIPALE

Sous la supervision du Coordinateur du Projet, l'Expert en gestion d'aires protégées marines a comme fonction principale d'intégrer tous les aspects techniques liés aux aires protégées marines dans la mise en œuvre des composantes du Projet.

Dans la mise en œuvre des Composantes du Projet, il a également comme rôles et attributions de :

- Soutien lié à la cartographie et aux évaluations de sites, à la gouvernance équitable, à la planification stratégique, à la gestion adaptative et à l'utilisation de boîtes à outils de gestion ;
- Rédiger les TdRs des bénéficiaires de subventions et évaluer leurs capacités institutionnelles ;
- Organiser les visites régulières sur les sites et activités ciblés par le Projet et préparation des rapports techniques pour le Coordinateur du Projet ;
- Coordonner étroitement avec la Direction du Système des Aires Protégées du MEEF;
- Coordonner l'analyse des avantages des AMP/LMMA dans le cadre du processus MSP conduisant au développement d'une économie bleue ;
- Intégrer autant que nécessaire les fonctions et objectifs des aires protégées marines;
- Assurer la désignation d'une zone et l'établissement d'une aire protégée marine suivant les standards internationaux ;
- Assurer l'efficacité de gestion des aires protégées marines et la maintenance effective des équipements et infrastructures appropriés ;

- Développer et appliquer les outils de suivi de mesures de l'efficacité de gestion des aires protégées marines ;
- Développer un plan de suivi écologique et socio-économique, ainsi qu'un plan de recherche approprié identifiant les besoins clés et les priorités des aires protégées marines ;
- Développer et mettre en œuvre les outils d'analyse de vulnérabilité des aires protégées marines face au changement climatique ;
- Développer une stratégie de partenariat avec les instituts de recherche et les universités pour promouvoir la recherche appliquée à la gestion des aires protégées marines ;
- Mettre en place une gestion des rapports de recherches et bibliographie ;
- Mettre en place un plan de formation de gestion d'aires protégées marines taillée sur mesure pour le staff.

PROFIL DU CANDIDAT

- Diplôme Bac + 5 ou équivalent dans le domaine de Biologie/Ecologie marine ;
- Une compétence et capacité reconnues en termes de gestion d'aires protégées marines ;
- Connaissance du contexte législatif et institutionnel (lois, conventions, types et catégories d'aires protégées marines, gouvernance) lié à la conservation marine et à la gestion des aires protégées marines ;
- Connaissance du concept de gestion intégrée des zones côtières et de la gouvernance des océans ;
- Connaissance relative à la gestion de pêche (petite pêche) ;
- Connaissance des autres mesures efficaces de conservation marine (LMMAs,...) ;
- Au moins 5 ans d'expériences pratiques dans le domaine de la gestion des aires protégées marines ;
- Diplôme de plongée sous-marine ;
- Fortes capacités de leadership ;
- Forte capacité à travailler en équipe avec de bonnes capacités interpersonnelles et de réseautage ;
- Parfaite maîtrise du Français et de l'Anglais à l'oral et à l'écrit ; compétences linguistiques en Malagasy ;
- Capacité à travailler sous pression, avec concentration et avec un minimum de supervision ;
- Bonne capacité d'analyse et de vision de développement à long terme ;
- De préférence, être fonctionnaire du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) ou du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) (sous réserve de lettre d'acceptation du MAEP).

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront être composés de :

- Lettre de motivation mentionnant la prétention salariale et les références de 2 employeurs antérieurs confirmés ;
- Une note de compréhension du secteur d'intervention ;
- Un CV à jour qui devra indiquer clairement toutes les expériences requises par le poste ;
- Une copie des diplômes certifiés, certificats ou attestations.

CLOTURE DE LA CANDIDATURE

La candidature est envoyée uniquement en version électronique, en un seul fichier scanné-format PDF, aux adresses mail suivantes :

- robsononja2@gmail.com
- hariniainaliva@gmail.com
- nosileh@yahoo.fr

En copie :

- indriamangarakotoarisoa@gmail.com
- rratsimbazafy@wwf.org

Veuillez mentionner en objet « Candidature GEF6-MPA – Expert en gestion d'aires protégées ».

La date limite de candidature est le **19 AOÛT 2020** à 16h. Les dossiers de candidature reçus au-delà de cette date ne seront plus considérés.

Antananarivo, le **23 JUL 2020**

Le Ministre de l'Environnement
et du Développement Durable



Raharinirina Baomiatse Vahinala

RAHARINIRINA Baomiatse Vahinala